

L'info Luttes 76

N°8 - DÉCEMBRE 2025 | infoluttes76@orange.fr

FORMATION
SYNDICALE 2026

QUALITÉ DE VIE
SYNDICALE

SOLIDARITÉ



RETOUR EN IMAGES ...



Belle participation de la CGT, à la fête de l'Humanité Normandie



Première participation à la fête de l'ASTI pour l'UL de Quevilly-Couronne



300 personnes mobilisées à Rouen contre les violences sexistes et sexuelles



Pas de Black Friday sans vraies hausses de salaires ! Les salariés de la FNAC mobilisés



Une centaine de manifestants ont occupé le CA de l'université pour dire « Non aux mesures d'austérité à l'université de Rouen Normandie ! Le déficit ne doit pas se payer sur le dos des personnels et des étudiants !



Comité d'accueil remarqué pour la venue de Yaël Braun-Pivet. Celle-ci a reçu une délégation de la CGT, l'occasion de dénoncer les politiques austéritaires et l'acharnement contre notre Secrétaire générale Sophie Binet

L'info luttes 76, c'est votre journal !

Envoyez vos photos et articles à infoluttes76@orange.fr (nous les ferons paraître aussi sur l'application de l'UD).

SOMMAIRE



Actualités

Retour en images...	2
Edito	3
Ils font l'actu	4-5
Dossier : plan de formation 2026	7
Qualité vie syndicale	8

Les immanquables

Regard sur le juridique	9
Solidarité	10
A vos agendas	11
Culture	12



RETENEZ DÈS À PRÉSENT LA DATE
DU CONGRÈS DE L'UD CGT 76

QR CODE UD CGT 76

ÉDITO



RUIS David

A la conquête du temps libre

Pour paraphraser Saint Just, « le bonheur est toujours une idée neuve » et pour un grand nombre d'entre nous, il est lié, aussi, au temps libre. En cette veille des vacances, quoi de plus naturel que de remettre au goût du jour cette juste et longue revendication.

Nous fêtons en 2026, les 90 ans des deux premières semaines de congés payés qui ont marqué durablement notre modèle social. Cette victoire, arrachée en 1936, n'est pas tombée du ciel. Elle est le fruit de l'engagement syndical, de la mobilisation collective, de la grève.

Depuis, ce droit a été consolidé, élargi à 3 semaines en 1956, 4 en 1969 et 5 en 1982... il y a 44 ans !

Si aujourd'hui les congés payés nous semblent aller de soi, ils n'existent que parce que des générations de travailleurs et travailleuses se sont battues pour.

Mais cette conquête est sans cesse remise en cause. Les attaques sont multiples : remise en cause du droit aux congés pendant un arrêt maladie (la France vient d'être condamnée pour non-application des règles Européennes), remise en cause de jours fériés, limitation des droits pour les précaires, flexibilité accrue... et plus récemment la possibilité de travailler 12 jours consécutifs devient légal selon la Cour de cassation.

A travers ces reculs, c'est le droit au repos, à la vie personnelle, à la dignité au travail qui est menacée. En cette période de Noël, il peut être utile de glisser sous le sapin le livre de Paul Lafarge « le droit à la paresse » paru en 1880 ! « Pas plus que trois heures par jour ! Voilà tout le temps qui devrait être consacré au travail ».

Dans son ouvrage, le gendre de Karl Marx, rappelle que « le temps libre est le bien le plus inégalement réparti : quand les riches se prélassent, les plus pauvres se tuent à l'ouvrage ». Dès lors, il nous exhorte à ne plus considérer la paresse comme un vilain défaut, mais comme un projet de vie politiquement réalisable...

La question est toujours d'actualité. Conquérir du temps libre ! Du temps pour se reposer mais aussi se cultiver, se former, se distraire, du temps à passer en famille ou avec des amis, du temps pour militer et construire un monde nouveau. C'est cela la modernité.

C'est le sens de notre campagne pour les 32 heures, c'est notre refus de la retraite à 64 ans, pour une retraite à 60 ans à taux plein... pour espérer être en bonne santé !

En 2026, nous amplifierons la lutte afin de préserver notre bien commun qu'est la sécurité sociale, mais nous aurons, aussi, à nous mobiliser pour conquérir de nouveaux droits, à commencer de bénéficier de temps libres... 1936 – 2026.

**On ne lâche rien !
Bonnes fêtes**

Que **2026** soit une année
de progrès, de mobilisations
et d'espoir partagé !

N°8 - décembre 2025
Diffusion numérique
Mise en page : Ana De Sousa
ont participé à la rédaction de ce numéro :
D Ruis, C Callay, S Hauguerre,
Imp. Rivet Presse Edition, Limoges



ILS FONT L'ACTU

ON NE FERA PAS TAIRE LA CGT ET SA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE !

La CGT dénonce avec force cette énième procédure-bâillon de la part d'un lobby patronal, financé par un milliardaire d'extrême droite, Édouard Sterin.

Il s'agit d'une attaque d'un degré inédit puisqu'elle vise directement la Secrétaire générale d'une des plus grandes organisations syndicales du pays. Sa mise en examen fait suite à une plainte pour injures publiques déposée par l'association «Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance», présidée par Mme Sophie de Menthon, proche du rassemblement national.

On reproche à Sophie Binet ses propos tenus lors de son intervention sur RTL le 31 janvier dernier, lorsqu'elle fut interrogée sur le « chantage à l'emploi » de la part de certains grands patrons, venus se succéder dans les médias « pour alerter sur la fiscalité et les réglementations » et affirmer que « pour pousser à la délocalisation, c'est idéal ! ».

Certains affirmant même « Ceux qui peuvent partir partent et ils ont raison. » Elle avait alors dénoncé ces propos et ces comportements en disant « Moi j'ai envie de dire : les rats quittent le navire ».

La CGT rappelle que la liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble

du monde du travail. Au-delà de cette affaire, la CGT alerte sur une tendance inquiétante : c'est la 5e procédure judiciaire contre un membre du bureau confédéral de la CGT en 2 ans. Sur le terrain, des centaines de militants et militantes font face à une répression de plus en plus décomplexée sur leurs lieux de travail et dans leurs pratiques syndicales.

Cette stratégie d'intimidation vise à réduire au silence toutes celles et ceux qui défendent l'intérêt général et les travailleurs et travailleuses.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner ni détourner de son mandat : défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale.

Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.



CONGRÈS DE L'USTM - CGT 76

Les Syndicats CGT des Travailleurs de la Métallurgie de Seine-Maritime ont tenu leur 19ème Congrès le 20 novembre à Rouen.

Il a réuni 53 congressistes. Un congrès lucide sur la situation industrielle et politique, mais qui ne s'ancre pas dans le fatalisme, pointe des petites victoires à valoriser, et une situation de qualité de vie syndicale qui porte ses fruits actuellement en termes d'adhésions et de résultats électoraux. Un nouveau Bureau départemental a été élu, avec un rajeunissement dans les responsabilités. Eric Pancoup a été réélu pour un dernier mandat en tant que Secrétaire Général.

CONGRÈS DE L'UL DE SOTTEVILLE

Le 28ème Congrès de l'Union Locale s'est déroulé à Oissel les 27 & 28 novembre 2025, réunissant 90 congressistes et invités. Un document d'orientations adopté pour les 3 années à venir, qui sera porté par les 25 membres de la nouvelle Commission Exécutive et CFC.

A la 1ère responsabilité, c'est Christophe Dessenne qui est réélu comme Secrétaire Général, avec une Commission Exécutive et CFC renforcée et rajeunie.



14ÈME CONGRÈS DE L'USR CGT 76

Les 18 & 19 novembre 2025 à Bolbec, plus de 80 congressistes ont fait le bilan de l'activité retraitée de ces 3 dernières années, ont remis à jour les statuts et se sont fixés des orientations pour les 3 années à venir.

Michel Masdebrieu a été réélu Secrétaire Général.

SNCF : NON À LA PRIVATISATION !

Le rassemblement s'annonçait important, le succès était au rendez-vous. Plus de 800 cheminots et usagers se sont massivement mobilisés ce lundi 15 décembre à Caen, lors de la séance plénière du Conseil Régional.

L'ordre du jour qui a concentré ce fort mécontentement était le vote de l'attribution de l'exploitation de l'étoile ferroviaire de Caen à RATP Dev, filiale de droit privé de la RATP.

Cette privatisation menace directement la qualité, l'accessibilité et le coût du transport ferroviaire en Normandie. Contrairement aux promesses, la privatisation ne fera pas économiser un euro à la collectivité.

Une première mobilisation qui en appellera d'autres, car la privatisation de l'étoile de Caen n'est qu'une première étape. La mise en concurrence « entraînera une fragmentation du réseau, rendant difficile la coordination entre les différents opérateurs », avec pour conséquences :

- La suppression de lignes peu rentables, laissant des territoires entiers sans desserte ferroviaire
- La réduction des fréquences, avec des trains bondés aux heures de pointe et des déserts ferroviaires en dehors.
- La fin de la coordination entre TER et Inter-cités, rendant les correspondances impossibles et les trajets plus longs,
- L'impossibilité de rouvrir certaines lignes ou la mise en place de nouveaux TER dans les zones peu ou pas desservies...

Infoluttés76 reviendra dans son prochain numéro sur cet important dossier.



MAMADASSA, LA MOBILISATION A PAYÉ !

Ce 9 décembre, un rassemblement de soutien à Mamadassa, salarié d'Eiffage sur l'EPR Penly, frappé d'OQTF (à cause d'une perte de documents de la part de la Préfecture), avait lieu devant le Tribunal Administratif de Rouen où la CGT contestait la procédure préfectorale. Alors que le tribunal devait rendre son verdict le 6 janvier, **Mamadassa a appris dans la journée qu'il serait régularisé ce jeudi 11 décembre.**



DOSSIER : PLAN DE FORMATION 2026



VENUAT Bruno

Les formations syndicales sont des moments privilégiés pour débattre ensemble et construire les connaissances dont nous avons besoin.

C'est pour mieux comprendre l'enjeu de la formation qu'Infoluttes76 a donné la parole à Bruno Venuat et Stéphane Hauguel chargés d'animer la formation sur le Département.



HAUGUEL Stéphane

LE PLAN DE FORMATION 2026 DE L'UD VIENT DE PARAÎTRE. COMMENT S'EST-IL CONSTRUIT ?

C'est le troisième plan de formation syndicale que nous construisons avec l'ensemble des ULs du département, selon des demandes spécifiques de syndicats, ainsi que de l'offre formative disponible.

Nous le préparons dès le mois de septembre (de l'année N-1) en réunissant les différentes structures concernées, et ce, par agglomération : Le Havre, Rouen et Dieppe.

Ensuite, selon les besoins et les demandes, nous programmons les différents stages pour l'année à venir, en les intégrant dans les possibilités du calendrier, en étant vigilants sur l'équilibre départemental favorisant la proximité.

Enfin, le plan est présenté à la Commission Exécutive de novembre (année N-1), pour échanges et débats, et validation par notre instance dirigeante.

Alors, et seulement, il est envoyé dès mi-novembre à l'ensemble des syndicats, des ULs, des UPs et des structures spécifiques.

Il est également transmis au pôle confédéral de la formation syndicale pour obtenir les numéros de stage garantissant l'agrément des formations, attribué par le Ministère du travail.

Il s'agit d'un véritable processus collectif de conception, de construction et d'élaboration qui réclame un gros travail et beaucoup d'énergie pour tous les acteurs concernés. Et, nous les en remercions très sincèrement.

QUEL BILAN RETENIR DE CETTE ANNÉE ET PLUS GÉNÉRALEMENT DEPUIS LE DÉBUT DE VOTRE MANDAT ?

Depuis le début de notre mandat, faisant suite au 46ème Congrès de l'UD 76 en juin 2023, progressivement, nous avons pu mieux structurer le plan de formation syndicale, l'étoffer et le spécifier pour mieux répondre aux besoins et aux demandes et surtout le départementaliser afin de faciliter l'organisation des stages pour les syndicats comme pour les ULs, grâce à un travail collectif très important. Cette démarche paie.

Nous avons organisé plus de stages, accueilli davantage de camarades en formation et formé plus de formateurs. Sans compter, au-delà de l'intérêt formatif et pédagogique indéniable, d'une rentrée pécuniaire plus substantielle, contribuant à l'indépendance de toutes les structures CGT du département.

Du coup, grâce aux formations rémunératrices, nous avons pu mettre en place le principe de mutualisation financière, allant de l'UD via les ULs jusqu'aux syndicats inscrivant des adhérents sur ces formations.

Mais, en 2025, nous avons annulé et/ou reporté trop de formations et sommes trop à la recherche de formateurs-trices, quand bien même, environ 90 camarades (sur le papier... pourraient potentiellement s'impliquer...

Nous invitons donc toutes les structures et tous les formateurs-trices à s'emparer plus prioritairement de la formation syndicale. Il en va de notre crédibilité, de notre légitimité et de notre pouvoir d'agir.

A L'HEURE DU TOUT NUMÉRIQUE, LA FORMATION RESTE T-ELLE D'ACTUALITÉ ?

La formation syndicale en présentiel demeure et reste plus que d'actualité !

Le numérique dans la formation doit être considéré et seulement considéré comme un outil parmi d'autres, qu'il faut identifier, maîtriser et utiliser à bon escient.



Rien ne remplacera la construction collective du savoir par l'échange, le partage et le débat, par le biais de méthodes actives, participatives et réflexives.

Chaque stage vécu de cette manière contribue à construire une pensée complexe chez chacun des stagiaires, seule réponse efficace aux attaques incessantes et néfastes du patronat ultra-libéral et des gouvernements rétrogrades, envers les travailleuses et les travailleurs.

ET PLUS PRÉCISÉMENT EN QUOI LA FORMATION CGT FERAIT LA DIFFÉRENCE ?

La formation syndicale CGT est construite, organisée et dispensée par des militants informés, formés et expérimentés. Ce que nous apportons en formation dépend uniquement des décisions et des orientations prises collectivement dans nos instances dirigeantes. Si nous donnons vraiment la priorité à la formation syndicale, en outillant nos adhérents pour en faire de nouveaux militants convaincus et impliqués, nous arriverons à (re)gagner la bataille des idées (un autre monde du travail est possible, donc une société juste et

digne pour chacune et chacun peut advenir) auprès des salariés et faire cause commune pour une lutte de classe et de masse.

La formation syndicale CGT, telle qu'elle est conçue et transmise contribue largement, mais sans doute pas encore suffisamment, à cette orientation politique.

LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de Seine Maritime, dans le cadre d'un groupe local VISA76 (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) organisent un stage intersyndical de formation lundi 9 février 2026 à la Maison de l'Université, sur le campus de l'université de Rouen (Mt St Aignan).

Ce stage traitera les questions suivantes : les aspects juridiques liés au pouvoir municipal ; la projection d'un film sur l'extrême-droite à Hénin-Beaumont et un débat sur la gestion municipale du RN avec un ou plusieurs camarades syndicalistes de communes concernées ; l'extrême-droite contre les femmes.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez nous joindre à cette adresse mail : visarouenagglo@laposte.net



LA SANTÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

JEUDI 29 JANVIER JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DÉDIÉE AUX QUESTIONS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE A LA SALLE FESTIVE A SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

L'UD CGT et l'USD vous proposent d'échanger, d'analyser et de construire collectivement autour de ces enjeux majeurs qui traversent tous nos secteurs professionnels et notre vie à toutes et tous.

Le fil conducteur sera : « Prévenir, protéger, soigner, accompagner... Lutter, c'est bon pour la santé ! »

Au programme, des analyses, interventions, retours d'expériences et débats autour des thématiques suivantes Santé publique et Santé privée ; EHPAD ; Action Sociale ; Psychiatrie.

Une journée réservée exclusivement aux camarades de la CGT, pour éclairer sur la situation actuelle, et qui nous permettra ensuite de déployer, vers les salariés, les usagers, la population et les élus, un cahier revendicatif CGT construit collectivement.

Inscriptions obligatoires : ud@cgt76.fr

ud@cgt76.fr' and 'Ou par téléphone au 02.35.58.88.60'. An illustration of an elderly woman's face is in the bottom right corner."/>

Jeudi 29 Janvier 2026

Prévenir, protéger soigner, accompagner... Lutter, c'est bon pour la santé !

Journée santé/action sociale

- Santé publique et Santé privée
- EHPAD
- Action Sociale:
 - Protection de l'enfance
 - Handicap
 - Insertion
- Santé mentale

8h30/16h30

Salle Festive de St Etienne du Rouvray (Rue des coquelicots)

Inscriptions par mail à ud@cgt76.fr Ou par téléphone au 02.35.58.88.60

ZOOM SUR LA QUALITÉ VIE SYNDICALE



À CHAQUE SYNDIQUÉ, SON SYNDICAT

Avec la récente diffusion du « questionnaire Vie Syndicale », Infoluttes76, a interrogé Frédéric Totée co-responsable avec Gaëtan Couturier, du collectif QVS.

Qu'entend-on par Qualité de vie syndicale ?

C'est avant tout une « formule ». Il faut plutôt noter la notion de collectif. C'est un outil à disposition des organisations du département de Seine Maritime. (Syndicats, Unions Locales, Unions Professionnelles, Direction de l'Union Départementale).

Il permet de partager sur les multiples aspects qui relèvent de la « vie syndicale » comme être en cohérence avec les statuts, l'accompagnement à l'organisation de congrès, l'appui aux campagnes d'élections professionnelles, le suivi de la syndicalisation etc..

Cette responsabilité suppose aussi d'être en lien étroit avec les autres collectifs de l'UD76.

Quelle est la place des mandats dans cette activité ?

Elle prend une part importante et chronophage de notre activité. Avec nos collègues du secrétariat « administratif » nous assurons ce suivi des mandatés dans diverses administrations ou collectivités



Mais nous avons besoin de plus de retours, et cet aspect de notre activité, se sera l'un des enjeux du prochain congrès.

Pourquoi est-il important de remplir ce questionnaire ?

Les retours que nous aurons permettront de consolider la cartographie des organisations de notre département.

Plus nous aurons de retours de ce matériel avec des éléments précis, plus nous serons en mesure de préparer notre prochain congrès départemental avec une vision de l'ensemble de nos structures, au plus près de la réalité.

Bien sûr, nous restons disponibles et nous nous tenons à disposition des camarades pour les aider à remplir au mieux ce questionnaire.



Fiche du syndicat

SYNDICAT : _____



A l'ordre du jour de ce CA, la revalorisation annuelle des loyers. Point ô combien compliqué quand on sait que cet organisme manque de moyens financiers pour rénover son parc, construire un toit pour tous, vivre dignement ...

Le bureau du CA a proposé pour l'année 2026 une augmentation de 1.04 % pour l'ensemble des locataires du parc de Rouen Habitat. La CGT a voté CONTRE pour les raisons suivantes :

- Compte tenu de l'absence de budget de l'Etat, il paraissait raisonnable d'appliquer un gel des loyers pour 2026,

- Compte tenu de la crise politique nous n'avons aucune visibilité sur les orientations stratégiques du budget de l'Etat sur le financement des H.L.M.,

Enfin, un gel des prestations sociales tels que les APL sera appliqué à l'automne 2026 selon les premières annonces du Premier Ministre.

- 10 votes contre
- 15 votes pour dont la CFDT par procuration
- et 2 abstentions dont un représentant indépendant des locataires.

La CGT restera vigilante sur la gestion de cet organisme fortement implanté sur le territoire Rouennais.



L'UNION DÉPARTEMENTALE fait appel à candidatures pour le mandat des Assesseurs au Pôle Social.

L'infoluttas a rencontré Franck Huard qui s'occupe désormais du DLAJ (Droits Libertés et Actions Juridiques), pour nous expliquer l'importance de ce mandat.

Quel est l'enjeu de ce mandat ?

Les assesseurs participent par leurs voix délibératives à la reconnaissance professionnelle et des accidents ou maladie, et à la responsabilité des employeurs sur la dégradation des conditions de travail en matière de santé au travail (faute inexcusable). Ils participent aussi aux condamnations en matière de rappel de cotisations sociales.

Ils sont des acteurs dans la défense de notre système de protection sociale. Il est inimaginable que la CGT soit absente des Pôle sociaux.

Qui peut siéger et faut-il un pré-requis ?

N'importe quel salarié qui répond aux exigences ci-dessous

- Être de nationalité française,
- Être âgés de vingt-trois ans au moins,
- Ne pas avoir au bulletin n° 2 du casier judiciaire de mention incompatible avec l'exercice des fonctions d'assesseur et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour une infraction prévue au livre VII du code rural et de la pêche maritime ou au code de la Sécurité sociale.

AESH, UN STATUT MAINTENANT

Ce 16 décembre 2025 se tenait le Comité Social d'Administration ministériel où siègent les représentants syndicaux. Au programme, le budget pour la prochaine rentrée scolaire.

L'occasion pour ces personnels de l'Education Nationale de faire entendre leur voix ! Ils étaient plusieurs milliers en France, comme au Havre et à Rouen.

Ces agents font face à un scandale institutionnel : alors que plus de 45 000 élèves en situation de handicap n'ont pas d'accompagnement depuis la rentrée 2025, seulement 1 200 recrutements d'AESH sont prévus au niveau national dans le prochain budget !

Le compte n'est pas bon et annonce de nouvelles difficultés. Les AESH(*) sont désormais le deuxième corps de métier de l'Éducation nationale (140 000 agent-es). L'absence de statut est un véritable affront assumé politiquement à l'égard de toutes et tous ! (*) accompagnement des élèves en situation de handicap°

Concernant la CGT, il faut être à jour de ses cotisations syndicales, et être présenté par son syndicat et/ ou son union locale. Bien sûr, être à l'aise avec les aspects juridiques est un plus mais pas un frein. En effet, la CGT organise régulièrement des formations sur ces différents mandats. Donc pas d'inquiétude.

Tu as repris la responsabilité de DLAJ sur le Département, depuis peu. Quelles sont les priorités de l'année 2026 ?

Les conseils des prud'hommes viennent d'être renouvelés. S'assurer qu'au sein des trois conseils de la Seine Maritime, l'activité syndicales perdurent, notamment celle qui est en lien avec les UL, (ex : permanence et accueil syndical).

De ce point de vue, nous devons progresser. Trop d'Unions locales n'assurent pas de permanence syndicale et lorsqu'elles existent, elles reposent trop souvent sur une seule personne. Il faut une plus grande prise de conscience et l'interpro doit y aider.

Préparer le renouvellement des deux Pôles sociaux de la Seine maritime, mais aussi des conseillers du salariés, vont être la priorité de cette année 2026.

Dans cette perspective, j'invite les camarades intéressés à se rapprocher du DLAJ via l'UD.

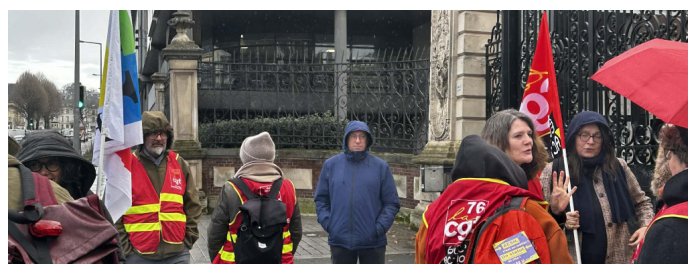


Manque d'AESH, la faute à qui ?

Partout, il manque des AESH. Cependant, les rectorats refusent d'embaucher et d'augmenter les quotités de travail, comme si le seuil de 24h devenait la norme.

Les AESH deviennent des variables d'ajustement des politiques austéritaires. Il y a donc des conséquences graves et directes sur les conditions de travail des AESH et d'accompagnement des élèves.

La discussion autour du budget 2026 doit intégrer la création du statut de catégorie B de la Fonction publique d'État pour les AESH. Ce 16 décembre doit marquer la détermination pour conquérir de nouvelles avancées.



SI ON S'ARRÊTE, TOUT S'ARRÊTE ! ON VIT ICI, ON RESTE ICI !

Ce pays ne marche pas sans immigré-e-s.
Ce n'est pas l'immigration qui le détruit, ce sont les politiques menées, le racisme et l'injustice.

Le 18 décembre, à l'occasion de la journée internationale des migrant-e-s, nous appelons à en faire la démonstration. Avec ou sans papiers, immigré-e-s, enfants d'immigré-e-s, de 1ère, 2ème, 3ème génération, cousin-e-s, voisin-e-s, collègues, bloqueur-se-s du 10 septembre, manifestant-e-s et grévistes du 18 septembre, nous manifesterons :

- Pour l'abrogation immédiate de la loi Darmanin et des circulaires Retailleau
- Pour l'annulation des attaques contre l'Aide Médicale d'Etat
- Pour l'égalité des droits de toutes et tous, à l'école, au logement, à la santé, à la culture, au travail,
- Pour la régularisation de tous les sans-papiers
- Pour la fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA)
- Pour la justice sociale et la solidarité, contre le racisme et le fascisme
- Pour le respect des droits des mineur-es et majeur-es isolé-es

MANIFESTATION : JEUDI 18 DÉCEMBRE À 17H30 AU THÉÂTRE DES ARTS DE ROUEN



collectif.tsp
LA COORDONNÉE TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

Journée internationale des migrant-es

Unis contre les politiques racistes qui alimentent la discrimination et l'exploitation des migrant-es,
Pour l'égalité des droits pour toutes et tous !

MANIFESTATION 17H30
18 DÉCEMBRE Théâtre des arts

18 décembre



Ce livre est disponible sur commande auprès de l'IHS ([lien ici](#))



INDECOSA L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INDECOSA AURA LIEU LE MARDI 3 FÉVRIER 2026. (horaire à confirmer)

Pour rappel L'INDECOSA-CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979.

Chaque adhérent de la CGT en est membre.

Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective.

NVO : ET POUR LES FÊTES... DES CADEAUX QUI ONT DU SENS !

Album CD "La Lutte est Belle !" : 40 artistes, émergent-es et têtes d'affiche participent à l'aventure : Cali, Guillaume Meurice, Corinne Masiero, Mathilde, Gauvain Sers, Planète Boum Boum...
Kit com : <https://nvo.fr/la-lutte-est-belle-lalbum-des-130-ans-de-la-cgt/>

À l'occasion de cette nouvelle année,
placée sous le signe des 90 années
de luttes pour le temps libre,

nous avons le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux qui se tiendra
le lundi 12 janvier 2026 à 17h,
à la Maison CGT de Rouen.

Ce moment convivial sera l'occasion
de revenir sur cette bataille toujours d'actualité,
celle des retraites, et plus largement
sur l'exigence de conquêtes sociales.

Ensemble, continuons à défendre
et à élargir ces droits qui ont changé
la vie des travailleurs et travailleuses.

Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs.

La nécessité de défendre les consommateurs est d'autant plus grande par ces temps de baisse du pouvoir d'achat, de dématérialisation et de remise en cause des acquis sociaux... mais aussi de remise en cause des droits de défense des consommateurs.

Indécosa 76 a besoin d'étoffer son Conseil d'administration afin d'améliorer notre fonctionnement et la lisibilité de nos actions et d'être mieux en adéquation avec les demandes des syndiqués. **Bref, nous avons besoin de vous !**

Notre assemblée générale sera suivie d'un repas et nous espérons vous y voir nombreux. Nous vous donnerons plus de précisions début janvier 2026.

Permanences tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 au 187 rue Albert Dupuis - 76000 Rouen
Tél. : 02 35 58 88 53 Courriel : indecosa@cgt76.

EXTRÊME DROITE : UN DÉFI MONDIAL

La Vie Ouvrière n°15 – automne 2025 - vendu 9,50€
sur nvoboutique.fr



Nombreuses sont les structures CGT qui présentent les vœux de la nouvelle année. Voici les premières dates.
Faites nous connaître les vôtres...

- **Jeudi 8/01 : UL Quevilly-Couronne à 18h00**
Mairie annexe
- **Lundi 12/01 : Union Départementale à 17h30**
Maison CGT Rouen
- **Mardi 13/01 : UL du Havre à 13h30**
Maison des syndicats
- **Vendredi 16/01 : UL de Dieppe à 12h30**
Salle Lingois
- **Jeudi 22/01 : TLC Vacances à 17h30**
Aéroport du Havre
- **Vendredi 30/01 : UL de Eu- le Tréport à 18h00**
Salle polyvalente

À LA LIGNE

FEUILLETS D'USINE

Union Locale CGT Quevilly-Couronne



Avec Mathieu Létuvé

d'après le livre de
JOSEPH PONTUS

CALIBAND THÉÂTRE

VENDREDI 13 MARS 2026 - 19H00
Salle Max Dormoy - 76120 Gd Quevilly
Entrée libre